

# Mention Complémentaire Aide à Domicile

20 - 28 rue Blanqui BP 35 69921 OULLINS CEDEX

Téléphone : 04 78 51 01 70 Télécopie : 04 78 50 55 73

Mel:0690281f@ac-lyon.fr

Site: http://joseph-mariejacquard.elycee.rhonealpes.fr/ TU VEUX EXERCER UNE ACTIVITÉ
D'ACCOMPAGNEMENT ET DE COMMUNICATION
À DESTINATION:
DES ADULTES AUTONOMES OU NON,
DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP,
DES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS,
DES FAMILLES

- Dans les services d'aide et de maintien à domicile (au domicile privé collectif ou individuel de particuliers)
- Dans les structures proposant des domiciles partagés

### Maintenir l'autonomie de la personne et l'accompagner



Accompagner à la prise des repas.

Communiquer avec la personne et la famille



Animer des activités de stimulation

Contribuer à l'usage du numérique et à la gestion des documents administratifs

Suivre le travail scolaire et mettre en œuvre des activités

Plus de renseignements sur :



# TU ES AUTONOME ET TU AS UNE BONNE CONDITION PHYSIQUE TU AIMES LES INTERACTIONS ET LA CRÉATION DE LIEN AVEC LES ENFANTS, LES ADULTES ET LES PERSONNES ÂGÉES TU SAIS FAIRE PREUVE DE DISCRÉTION

### Mention complémentaire accessible à partir du:

- CAP Accompagnant Educatif de la Petite Enfance
- CAP Agent Accompagnant au Grand Age
- CAP Production et Service en Restauration
- CAP Agent de Propreté et d'Hygiène
- CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant
- CAP Agricole Services aux Personnes et Vente en Espace Rural
- Titre Pro Assistant de Vie aux Familles

### Poursuites d'études :

Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS)



### Emplois:

- Aide à domicile auprès d'enfants de plus de 6 ans et de personnes âgées
- Auxiliaire de vie
- Maîtresse de maison, gouvernante
- Responsable hébergement
- Responsable de petites unités d'accueil
- Intervenant en structure d'accueil

## Périodes de formation en entreprise :

22 semaines de formation et 14 semaines de stage.

### **Horaire hebdomadaire:**

Au total 20 heures d'enseignement professionnel réparties en 3 pôles :

Pôle 1 : Promotion de l'autonomie des personnes.

Pôle 2 : Accompagnement des enfants de plus de 6 ans.

Pôle 3 : Prestations de services.

